Planning de formation
Ambulancier-ère diplômé-e ES
Volée 2021-2024
Cycle 2 - 27.02.2023 - 05.07.2024

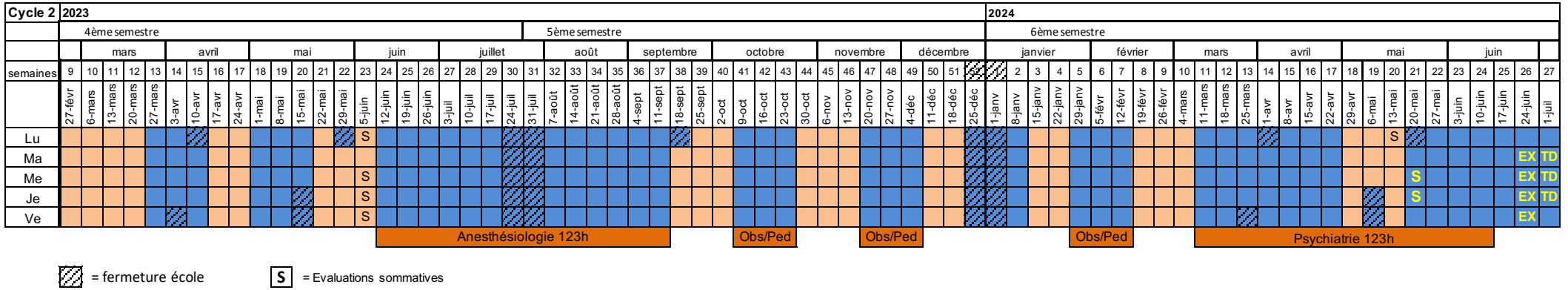

= fermeture école S = Evaluations sommatives

Le Cycle 2 débute le 27 février 2023 et s'achève le 5 juillet 2024.

Cours en école
La rentrée a lieu le 27 février 2023. 40h de cours par semaine

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance)
La première période de pratique, dite C2-1, d'une durée de 60 jours de 12h = 720h, est planifiée entre le 27 mars et le 8 décembre 2023.
La deuxième période de pratique, dite C2-2, d'une durée de 60 jours de 12h =720, est planifiée du 8 janvier au 14 juin 2024.
Les horaires sont à définir selon l'organisation de chaque service.

Stages spécifiques
Le stage en anesthésiologie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en obstétrique ou pédiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.
Le stage en psychiatrie est composé de 3 semaines de 41h = 123h.

Interruption de cours
La période du 12 décembre 2022 au 24 février 2023 permet aux étudiants de remédier aux évaluations manquées, de trouver un employeur et/ou de travailler en service d'ambulance en qualité d'ambulancier en formation.

Vacances
Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.